



PRÉFIGURATION DU PÔLE RÉGIONAL INVERTÉBRÉS

Ouverture des adhésions au Pôle

Depuis le 8 mars 2019, l'adhésion au Pôle Invertébrés en préfiguration est officiellement possible.

Celle-ci est gratuite, et se fait par envoi d'un courrier d'adhésion (Annexe 1 de la charte), à télécharger sur notre site internet.

Les courriers d'adhésion sont à envoyer à l'adresse :

B.P Pôle Invertébrés
576 route de Savoie
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Animation du Pôle

A la demande de la DREAL et du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, une consultation a été ouverte jusqu'au 5 avril. Elle visait à recueillir les avis du réseau sur l'animation du Pôle à long terme par l'association Flavia APE.

A l'issue de cette consultation, nous vous annonçons que Flavia APE restera animateur du Pôle Invertébrés à l'issue de sa phase de préfiguration.

Nous contacter

Retrouvez toutes les informations sur le pôle en préfiguration à l'adresse www.pole-invertebres.fr

Pour toute demande, vous pouvez contacter l'animateur du projet :

Par mail : pole.invertebres@gmail.com

Par téléphone : 06.61.33.64.56



Retour sur la réunion plénière 2019

36 partenaires se sont rassemblés le 8 mars 2019 à Saint-Etienne, pour la réunion plénière annuelle du Pôle Invertébrés en préfiguration. L'occasion de répondre aux questions de chacun, de faire un bilan des activités menées en 2018 sur le projet, mais également de faire un tour d'horizon des perspectives pour cette seconde année de préfiguration.

Le compte-rendu complet de la réunion est disponible sur notre site internet : www.pole-invertebres.fr/ressources-documentaires

Deux groupes de travail en 2019 : manifestez-vous !

Dans le cadre de cette phase de préfiguration, il est important de définir deux points essentiels dans le fonctionnement du Pôle Invertébrés :

- la validation des données
- la sensibilité des données



Aeshna isoceles - Espèce déterminante ZNIEFF en plaine rhodanienne

Intégration des données du réseau

Depuis le 8 mars, les adhésions sont possibles, ainsi que les transferts de données vers le Pôle. L'intégration des données du réseau sera échelonnée sur plusieurs mois et fera l'objet d'échanges au cas par cas.

Au fil des adhésions, l'animateur du Pôle prendra contact avec les référent(e)s données que vous aurez désigné(e)s. Il pourra ainsi au cas par cas organiser les échanges de données, analyser les formats de chacun, et accompagner les fournisseurs de données pour la transmission des métadonnées.

Comme annoncé dès 2018, **les données seront traitées selon le format source de chaque producteur de données**. Seuls certains champs, définis dans les annexes de la charte, seront obligatoires pour que les données puissent être prises en charge (observateurs, dates complètes etc).

En retour, chaque producteur de données recevra son jeu de données au format original, avec notamment l'identifiant unique SINP créé. Il sera recommandé à chacun de conserver dans tous ses transferts de données ces identifiants uniques.

Chacune de ces thématiques fera l'objet d'un groupe de travail de 5 personnes environ, qui se réuniront à deux reprises. Le groupe de travail "validation" sera sollicité à l'été, tandis que le groupe "sensibilité" sera sollicité en fin d'année.

Les personnes volontaires sont invitées à se manifester par mail avant le 7 juin pour le groupe validation, et le 30 août pour le groupe sensibilité : pole.invertebres@gmail.com

Un inventaire participatif sur les znieff de la région

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de la région fait l'objet d'une réactualisation. La DREAL et le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne vous invitent à participer à ce projet, en prospectant notamment :

- les **Odonates** sur certains sites en **ex-Rhône-Alpes**
- les **Orthoptères** sur certains sites en **ex-Auvergne**
- les **Rhopalocères** sur certains sites en **ex-Auvergne**

Les cartes des sites à prospecter pour chaque taxon sont consultables en ligne : <http://cartes-znieff.cen-auvergne.fr/websig/lizmap/www/>

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet du CEN Auvergne : <http://cen-auvergne.fr/les-projets/znieff/naturalistes-de-terrain-participez-l-inventaire-continu-des-znieff>

Ce travail s'accompagne également d'une révision des listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF. Vous êtes invité(e)s à saisir les données produites sur vos outils habituels, et à les mettre à la disposition du réseau via le Pôle Invertébrés par la suite !